

FORMATION LA MISE AUX NORMES CNIL Module 1 jour

Public

- Tout collaborateur
- 10 participants maximum

Objectifs de la formation

- A l'issue de la formation, les participants seront capables de
- Comprendre la finalité de la loi Informatique et Libertés.
 - Réfléchir à son application dans l'entreprise et dans leur service.

Programme

L'état des lieux

- La loi informatique et libertés
- Ses contraintes et ses obligations

- La déclaration CNIL préalable à toute autre approche

- La spécificité de l'entreprise cliente
- Méthodologie de mise aux normes

Les principales techniques

- Le recours à des sociétés spécialisées
- La détection des fichiers non déclarés.
- La détection des carences de l'entreprise par rapport aux préconisations de la CNIL : mot de passe, protection des données, destruction, etc.

Les outils :

- La règle en 16 points de l'analyse de l'entreprise ou d'un service en vue d'une mise aux normes

Méthodes pédagogiques

- Apports de cas concrets
- Méthodologie de hiérarchisation des besoins.

Les Plus

- La loi informatique est passée inaperçue et les seules références sont souvent publiées par la presse lors d'événements liés à des contrôles.
- La majorité des entreprises oublie que les préconisations de la CNIL constituent une **OBLIGATION** sanctionnée au pénal en cas d'infraction. Les contrôles sur plainte ou spontanés sont fréquents. La simple déclaration des fichiers ne suffit pas. L'entreprise doit prendre en compte le flux d'informations circulant dans l'entreprise et le traiter dans les normes édictées par la CNIL, de la déclaration en passant par sa protection puis son archivage et sa destruction. Ceci quelque soit le support : informatique ou papier.